

SCI Michel THOMAS

De: Vincent RICHARD [v.richard@cabinetgerasco.com]
Envoyé: vendredi 10 septembre 2021 09:35
À: SCI Michel THOMAS
Objet: RE: SCI Michel THOMAS : Taxes Foncières 2021

Cher Monsieur,

Merci infiniment pour la transmission de la taxe foncière. Nous allons procéder à la refacturation.

Etant donné que nous n'avons pas de tantièmes d'attirés pour l'ensemble des lots, pouvez-vous nous confirmer que les 26 783 € sont à facturer uniquement sur le locataire LA PLATEFORME ?

Sentiments dévoués,



Vincent RICHARD

Comptable Gérance
Ligne gestion locative : 01 47 83 27 27
Ligne directe : 01 47 83 42 10
v.richard@cabinetgerasco.com

Cabinet Gerasco
69, avenue de Suffren - 75007 Paris
www.immocity.com



Merci de prendre en compte l'environnement avant d'imprimer cet e-mail

CONFIDENTIEL

«Ce message est à l'attention exclusive des destinataires désignés. Il peut contenir des informations confidentielles. Si vous le recevez par erreur, merci d'en informer sans délai l'expéditeur. Le contenu de ce message ne pourra engager la responsabilité du Cabinet GERASCO que s'il a été émis par une personne dûment habilitée agissant dans le strict cadre des fonctions auxquelles elle est employée et à des fins non étrangères à ses attributions. »

De : SCI Michel THOMAS <scimt@sfr.fr>
Envoyé : vendredi 10 septembre 2021 04:48
À : Vincent RICHARD <v.richard@cabinetgerasco.com>
Objet : SCI Michel THOMAS : Taxes Foncières 2021

Bonjour Monsieur RICHARD,

Veillez trouver en pièce jointe :
- avis taxes foncières 2021

Comme chaque année, nous nous chargeons du règlement de ces taxes auprès de l'administration fiscale.

Le montant des taxes foncières augmenté de la TVA est à répercuter au locataire conformément au bail.

Cordialement

Th. THOMAS